



## Changement de régime matrimonial

Par **Karamiro**, le **30/10/2009** à **05:03**

Bonjour,

Depuis la mi-mai une procédure de changement matrimonial est en cours - en plus de la donation entre époux. De son premiers mariage, mon mari a 3 enfants (tous adultes, mariés avec enfants, voire petits-enfants), mais tous refusent tout contact. Ayant rencontré des problèmes à tous les niveaux causant des retards considérables (la banque n'ayant pas fourni les renseignements demandés, le fils dont nous ne connaissons pas l'adresse exacte, juste la ville (Hérault) etc...), les lettres avisant les enfants n'étaient parties qu'en date du 1er septembre ... Mais - celle destinée au fils a séjourné pendant 1 mois dans un bureau de poste avant d'être renvoyée au notaire. Motif : entre temps - et ce depuis Avril ! - le fils habite à Nouméa. Notre petite-fille, connaissant son adresse, refuse de la révéler : interdiction de son oncle. Parait-il que depuis 3 semaines, le notaire a engagé un généalogiste pour trouver la dite adresse. Encore hier, toujours aucun résultat. Nous avons l'impression que le notaire laisse traîner l'affaire et ne s'en occupe pas vraiment à fond. Que pourrions-nous faire de notre côté pour accélérer les démarches ? Il faut dire que nous avons dû régler une somme assez importante (3200 €) et pour ce prix, nous devrions être en droit de réclamer un peu de zèle. Il nous semble que, puisque le lieu de résidence est connu, on devrait trouver cette adresse !

Merci de nous donner un conseil